

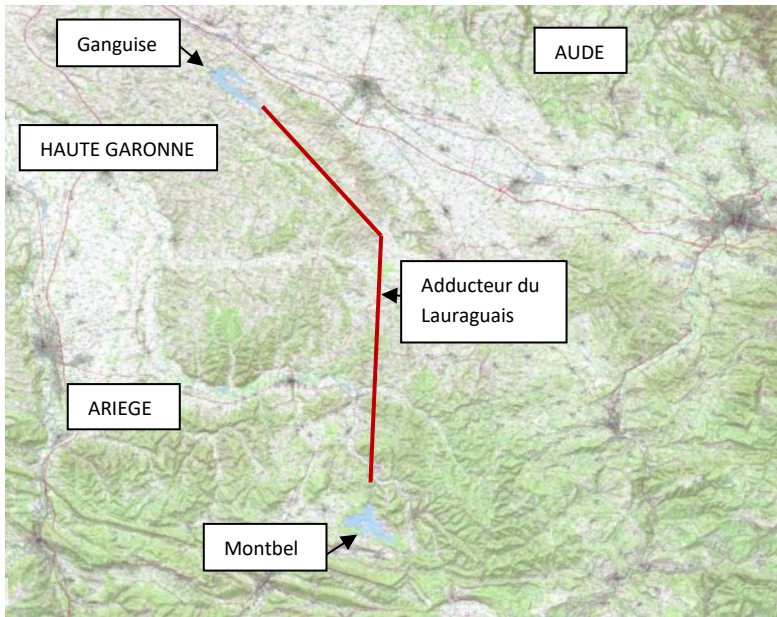


APRA
« le Chabot »

Augmenter la capacité de stockage de Montbel par prélèvement sur le Touyre :

Une très mauvaise idée.

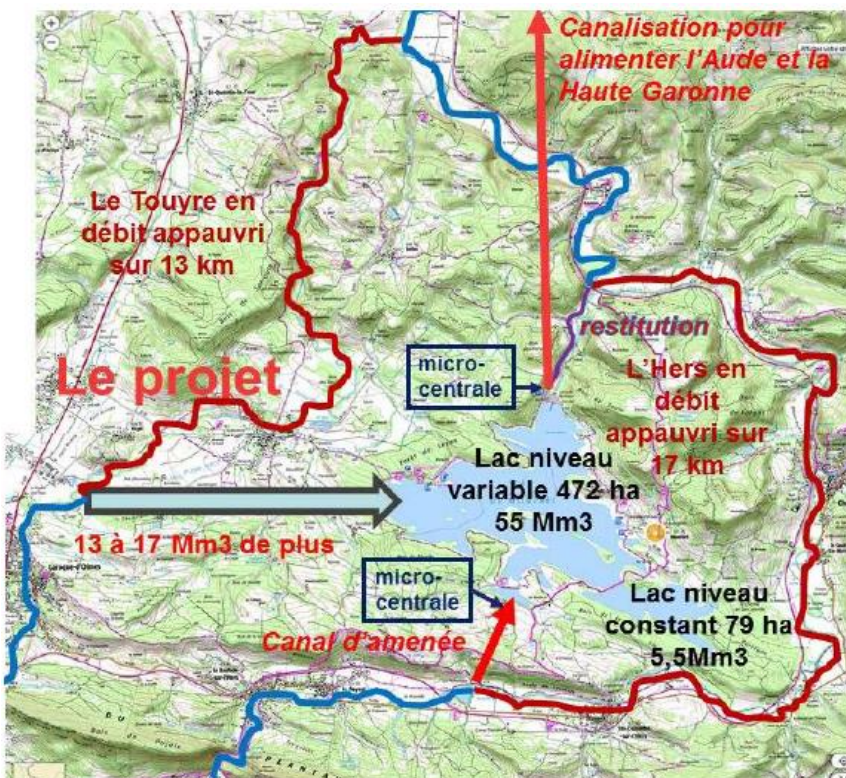
Le barrage de Montbel en Ariège, d'une capacité de stockage de 60 millions de m³, créé en 1985 assure depuis cette date la compensation des prélèvements agricoles des plaines de l'Hers de l'Ariège et d'une partie du Lauraguais. Il est associé au barrage de la Ganguise d'une capacité de 44 millions de m³ qu'il alimente pour partie (26 millions de m³ annuels) par un adducteur acheminant l'eau depuis le lac de Montbel jusqu'au seuil de Naurouze.



Ainsi trois départements, Ariège, Aude, Haute Garonne sont associés à la gestion du barrage de Montbel et des eaux qu'il dérive depuis une prise d'eau sur la rivière Hers vif en Ariège.

A la compensation des prélèvements agricoles pour irriguer les cultures essentiellement de maïs semence, de maïs consommation et de soja s'est ajouté le soutien d'étiage de la Garonne pour 5 millions de m³ et accessoirement produire de l'hydroélectricité

Au motif de « difficultés récurrentes de remplissage » du barrage de Montbel, le Conseil Départemental de l'Ariège, projette aujourd'hui de prélever en plus entre 13 et 17 Mm³ annuels sur



la rivière Touyre, modeste affluent de l'Hers. Il affirme ainsi vouloir « assurer la sécurité du remplissage » de l'ouvrage, délivrer de l'irrigation aux trois départements, « assurer et soutenir l'étiage du Touyre et du Countirou » autant que de besoin par retour d'eau de Montbel via la canalisation d'amenée.

La sécheresse spectaculaire de 2022 qui a mis à sec le lac et les difficultés de remplissage de cette année 2023 semble donner raison au CD 09.

Mais la réalité de 2023 est bien pire encore. Comment avec les débits observés toute au long de la saison 2022 et cette année encore, le Touyre pourrait-il arriver au secours du remplissage de



Montbel et sauver l'agriculture productiviste marchande du département ?

En fait d'engagement pour l'avenir, c'est la fuite vers plus de stockages qu'on nous propose, destinés avant tout à servir une monoculture intensive, gourmande d'eau et d'intrants toxiques, un modèle d'agriculture qui perturbe fortement l'état des eaux, des milieux associés, des sols, qui impacte la santé des populations et participe de l'effondrement de la biodiversité.

Déjà sur un très long linéaire l'Hers Vif est en difficulté. Sur son tronçon court-circuité de plus de 17 kilomètres, les débits appauvris à 1 m³/s ne suffisent plus à maintenir une vie biologique normale. La présence de nombreuses stations d'épuration (5)* fait de ce linéaire un concentré d'effluents résiduels et les communes à l'aval de la prise d'eau manifestent leur mécontentement.

Avec une prise d'eau logiquement installée en amont du lac de Montbel, il en sera de même du Touyre sur plus de 13 km à l'aval de la prise d'eau projetée. Le débit résiduel laissé (Débit Réserve) serait inférieur au débit moyen d'étiage (moins de 600 l/s).

Le projet prévoit de ne laisser au Touyre, et sur 13 km, que le Débit Réserve après prélèvement pour Montbel de la majorité de ses débits.

Pour marquer son souci de sauver le Touyre de ses étiages sévères, le CD09 découvre la possibilité de le réalimenter. Mais, selon quelle nécessité ? En réalité, « aux étiages, le débit (VCN3)* peut chuter jusqu'à 0,170 m³/s **en moyenne une fois tous les 5 ans** ». C'est quand même un comble que le porteur de projet invoque ces débits d'étiage de 170 l/s survenant en moyenne **3 jours tous les 5 ans** pour... justifier son désir de lui prélever 13 à 17 millions de m³ tout au long de l'année !

Le prélèvement de 2 à 3 m³/s serait important au regard des débits hivernaux, il suffit là encore de consulter les annales : **Le débit moyen annuel de la rivière à Léran est de 1,98 m³/s** avec des possibilités de crues biennales et quinquennales de 43 et 67 m³/s de **débit instantané** mais sur quelques heures seulement. C'est donc bien la quasi totalité de l'année que le Touyre sera réduit au débit réservé qu'on voudra bien lui laisser.

Pendant de très longues années le Touyre a servi d'exutoire aux pollutions des industries textiles du Pays d'Olmes (teintures, solvants...). Même si elle s'est un peu améliorée ces dernières années, nous maintenons que la qualité des eaux et des sédiments du Touyre reste potentiellement dangereuse et pourrait contaminer durablement les fonds du barrage de Montbel. Trente ans et plus de pollutions chimiques constantes et massives ne disparaissent pas d'un coup de baguette magique ! L'eau du Touyre, dont l'état navigue ainsi de « mauvais » à « médiocre », est très loin d'atteindre le « bon état » et à plus forte raison la qualité « baignable » exigée pour les plages de Montbel et Léran sur le lac de Montbel..

Ainsi, bien loin de se trouver confortées comme annoncé par le CD09, les activités nature, baignade, nautiques et d'aquaculture bio associées au lac seraient remises en question.

Nous désapprouvons totalement cette politique de stockage intensif, de suréquipement des cours d'eau et la vision consumériste irresponsable de l'eau qu'elle traduit. Cette vision purement marchande, au profit quasi exclusif de quelques lobbies agro-industriels ne peut qu'exacerber les conflits d'usages et impacter durablement une biodiversité et des milieux aquatiques déjà très malmenés, alors que l'objectif d'aujourd'hui devrait être d'aboutir à des gains conséquents sur les consommations d'eau en favorisant toutes les reconversions et adaptations utiles.

Nous proposons une utilisation bien plus utile des 13 millions d'€ qu'engloutira ce projet, à savoir l'affectation de ce montant :

- * pour accélérer l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques : adapter les modes de cultures et les productions vers des modèles plus économes en eau et en intrants tels que : l'agroforesterie, le soin des sols, la permaculture, les cultures vivrières fruits et légumes etc... Ces modèles respectueux des sols et des milieux permettent, en ralentissant considérablement les vitesses de passage des eaux en période de pluviométrie abondante, de limiter l'érosion des sols et d'avoir des pluies efficaces pour la recharge des nappes et limiter les dangers des grandes crues.
- * pour soutenir l'agriculture biologique et paysanne et l'accès au bio alors que les crédits publics stagnent ou régressent sur ces modes de production pourtant plus respectueux de l'environnement et moins gourmands.
- * pour des rejets zéro polluant des stations d'épuration en développant des techniques de phytoépuration, de création de zones tampons entre les exutoires des rejets et les milieux naturels...
- * pour l'adduction d'eau potable dans les communes durement touchées par les sécheresses
- * pour réorienter l'ensemble des activités vers la sobriété et l'économie de la ressource en eau

Notre département est déjà le premier contributeur au soutien d'étiage interrégional Adour-Garonne, le troisième département national en équipements hydroélectriques, il stocke 300 millions de m³ dans ses montagnes et son piémont, et cumule de ce fait des successions problématiques de tronçons court-circuités. Sous peine de ne pas atteindre les objectifs du « bon état écologique des eaux » et pour assurer une gestion équilibrée de la ressource, il est temps pour notre département, de réorienter les politiques de gestion quantitative vers une **gestion plus lucide, moins gourmande, plus économe et de moindre stockage d'eau.**

Il est urgent d'impulser une réflexion globale sur la reconquête de milieux aquatiques de qualité qui, passe par un moratoire sur toute politique de nouveau stockage ou d'équipement supplémentaire sur nos cours d'eau.

* de la prise d'eau à l'aval immédiat de la station d'épuration du Peyrat jusqu'à la restitution de Montbel avant Camon, 5 stations se succèdent sur 17 km : Ste Colombe, Rivel, Chalabre, Sonac / l'Hers, Camp-Limoux

* ([VCN3](#)) : le **V**olume **C**onsécutif **M**inimal pour **3** jours, le débit doit être égal à ce minimum au moins pendant 3 jours.